XVI ANNÉE — N° 5191 — LUNDI 16 JANVIER 1905

# LA CROIX
## DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIII^e
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,38 — 524,45

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

ADVENIAT REGNUM TUUM

*Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.*

# Les Enfants de la Salette

Le second des deux témoins de l'Apparition de la Très-Sainte Vierge sur les monts de la Salette, Mélanie Matthieu, vient de mourir subitement, le 15 décembre, à Altamura, en Italie.

Cette mort va mettre au instant au premier plan de l'actualité le fait de la Salette et la physionomie des bergers qui en furent les témoins.

C'est pourquoi, il nous a paru utile d'y consacrer quelques lignes, répondant d'avance aux indications intéressantes et aux colonnes de la mauvaise presse, et précisant certains détails publiés ou ignorés du public.

François-Mélanie Matthieu — dit Calvet — était né à Corps, le 7 novembre 1831.

D'après les détails donnés dans un récent travail sur l'Apparition de la Salette, par le R. P. Carlier, le père Matthieu-Calvet, coeur de bœuf, ne parvenait pas, par son dur travail, à soigner la misère de son foyer peuplé de nombreux enfants. Aussi la petite fille fut-elle, en son bas-âge, employée à mendier jusqu'à sa dixième année. A ce moment, elle fut placée en service chez divers propriétaires, en qualité de bergère. A ce titre, elle séjourna deux ans à Saint-Guet-en-Beaumont, deux ans à Sainte-Luce, finalement à la Salette.

C'était une enfant absolument ignorante. Elle ne parlait et ne comprenait d'autre langue que le patois de Corps. Elle savait à peine le « Notre Père », n'ayant jamais fréquenté l'école, et presque jamais l'église. Elle était frêle et chétive pour ses quinze ans, à l'époque de l'Apparition.

A cette époque, elle était depuis six mois au service d'un propriétaire nommé Baptiste Pra, qui habitait les Ablandins, hameau de la commune de la Salette.

Le petit enfant, qui devait être favorisé en même temps qu'elle de l'Apparition de la Vierge, était de quatre ans plus jeune que sa compagne. Il s'appelait Maximin Giraud et habitait, lui aussi, né à Corps, le 27 août 1835. Il avait été placé par son père comme berger, chez un honnête cultivateur du nom de Pierre Selme, domicilié également aux Ablandins. C'est le lundi précédant l'apparition qu'il prit son service.

Ce ne fut que le soir du jeudi suivant qu'il rencontra pour la première fois la petite bergère de Baptiste Pra, qu'il n'avait jamais vue jusque-là. Le vendredi, il la retrouva gardant ses vaches du soir maître, à proximité du champ de Pierre Selme. Les deux enfants lièrent alors plus ample connaissance. Au déclin de jour, ils se séparèrent en se disant : A demain, à qui sera le premier sur la montagne.

Le lendemain, c'était le 19 septembre 1846, jour de la célèbre Apparition.

C'était un samedi des Quatre-Temps, aux premières vêpres de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Après leur repas de midi, les enfants s'étaient endormis ; et, à leur réveil, ils regardèrent, inquiets, où se trouvaient les bestiaux confiés à leur garde, lorsque tout-à-coup les regards de Mélanie, ceux de Maximin ensuite aperçurent, au fond d'un gros pli de terrain, un globe lumineux, lequel bientôt s'entr'ouvre et laisse apparaître une Dame — c'est l'expression des enfants — assise sur un bloc de pierre, la tête entre ses mains et fondant en larmes.

Bientôt la Dame se lève, s'approche des enfants qui la peuvent contempler à loisir, cause avec eux avec la simplicité d'une mère, leur rappelle les grands devoirs chrétiens oubliés, les châtiments qui menacent son peuple s'il ne se convertit et les bénédictions qui seront la récompense du son retour à Dieu, leur confie à chacun leur secret, et les charge finalement de faire passer ses renseignements à tout son peuple.

Puis, glissant sur la pointe des fines herbes, la radieuse vision gravit la pente du vallon, s'élève dans les airs et disparaît.

Il faut être le gobe-mouches qu'est le *Petit Dauphinois* pour oser, comme il le fait à l'occasion de la mort de Mélanie, rééditer la fable ridicule de Mademoiselle de Lamerlière hissant sa taille énorme à 1.800 mètres d'altitude, dans des lieux sauvages et presque inaccessibles, pour y jouer la comédie de l'Apparition. Il suffit d'être allé à la Salette, pour juger de l'invraisemblance de cette histoire de Lamerlière, qui fut d'ailleurs inventée, à défaut d'autres arguments, cinq ans après l'apparition, et dont la prétendue héroïne fit justice elle-même au cours d'un procès qu'elle intenta à cette occasion et où elle prouva qu'elle était à 120 kilomètres de là, à Saint-Marcellin, le 19 septembre 1846, le jour de l'Apparition.

Les enfants, d'ailleurs, étaient incapables d'inventer une histoire pareille, étant donné leur ignorance et leur timidité. Ils étaient incapables surtout de la soutenir.

Dès le 20 septembre, ils se trouvaient séparés l'un du l'autre, Maximin rentrait chez son père et Mélanie continuait de garder le troupeau de Baptiste Pra. Dès lors, chacun de son côté, fut questionné, tourné et retourné de toutes les manières, et il fut constaté que ce que le petit garçon répondait à Corps, la petite fille le disait également aux Ablandins.

Il y a plus, tous les moyens, promesses alléchantes, menaces terribles, raisonnements captieux ont été mis en œuvre pour les amener à se couper, à se contredire, à se dédjuger.

Des prêtres, des magistrats, des avocats, des médecins, des évêques ont déployé toutes les ressources de leur esprit et les habiletés de la diplomatie, pour les prendre en défaut : tout a échoué.

Mgr Dupanloup, qui était un de ceux qui les avaient le plus sérieusement étudiés, écrivait d'eux en 1848 : « Jamais accusés n'ont été, en « justice, poursuivis de questions sur un crime « comme ces deux pauvres petits paysans le « sont, depuis deux ans, sur la vision qu'ils ra- « content. A des difficultés souvent préparées « d'avance, quelquefois longuement et insi- « dieusement méditées, ils ont toujours op- « posé des réponses promptes, brèves, claires, « précises, péremptoires. On sent qu'ils se- « raient radicalement incapables de tant de « présence d'esprit si tout cela n'était la vé- « rité. »

A ceux qui nous objecteraient la décroissance qu'a pu donner la conduite des enfants, nous répondrons d'abord que l'Apparition de la Salette n'avait pas pour but de confirmer ses heureux témoins dans la grâce et qu'après, comme avant, ils avaient à opérer leur salut, comme nous tous, dans la crainte et le tremblement.

D'ailleurs, cela importe peu. L'essentiel est de savoir si les enfants ont varié dans leur croyance à l'Apparition.

Or, Maximin, qui est une existence des plus mouvementées, qui fut successivement élève de plusieurs séminaires, étudiant en médecine, zouave pontifical, employé dans un hospice de l'Etat, associé à un commerce de liqueurs et qui, finalement, est venu s'éteindre pieusement à Corps, n'a jamais, au témoignage de tous ceux qui l'ont connu, varié sur le chapitre de l'apparition.

Lorsqu'il expira le lundi 1er mars 1875, sa dernière nourriture avait été le Saint Viatique et sa dernière boisson, une gorgée d'eau de la Salette qu'il avait demandée ; et, dans son testament, écrit quelques jours avant sa mort, on pouvait lire ces lignes : « Je crois fermement, « même au prix de mon sang, à la célèbre appa- « rition de la Très-Sainte Vierge sur la Sainte « Montagne de la Salette, le 19 décembre 1846, « apparition que j'ai défendue par paroles, par « écrits et par souffrances. Après ma mort, que « personne ne vienne assurer ou dire qu'il m'a « entendu me démentir sur le grand Evène- « ment de la Salette ; car, en mentant à l'envi- « ron, il me mentirait à lui-même ».

Suivant son désir, le cœur de Maximin fut porté sur la sainte Montagne et son corps déposé dans le cimetière de Corps.

Mélanie, de son côté, après quelques années passées à Corenc, chez les Sœurs de la Providence, entra dans un couvent de Carmélites en Angleterre. Sa santé l'obligea à revenir en France, puis elle alla en Italie, revint en France, et retourna en Italie où elle vient de mourir.

Sans doute, on a voulu peut-être un peu trop exploiter ce que l'on a appelé son secret. En fait, la seule chose absolument authentique que l'on en sache, ce sont ces paroles prononcées par Pie IX, qui, après avoir lu le texte du Secret de Mélanie, s'écria : « Ce sont des fléaux « qui menacent la France. Elle n'est pas seule « coupable : l'Allemagne, l'Italie, toute l'Europe « est coupable, et mérite des châtiments. J'ai « moins à craindre de l'impiété ouverte que de « l'indifférence et du respect humain .. Ce n'est « pas sans raison que l'Eglise est appelée mili- « tante, et vous en voyez ici le capitaine. »

Tout ce qui a été publié, en dehors de là, sur le secret de la Salette, est plus ou moins apocryphe. Mélanie elle-même a déclaré formellement qu'on lui a fait dire bien des paroles qu'elle n'avait jamais prononcées. En tout cas, une opuscule publié comme venant de la voyante et comme contenant son secret, a provoqué la réponse suivante du Tribunal du Saint-Office, le 8 août 1860 : « Le Saint-Siège a vu avec dé- « plaisir la publication de cet ouvrage, et il veut « que les exemplaires en soient retirés des « mains des fidèles, là où il s'en trouve ».

Quant au reste, Mélanie, pas plus que Maximin, ne s'est démentie un instant sur le fait de l'apparition. Il y a un an ou deux, elle était revenue à la Salette où tous les pèlerins présents furent édifiés de sa piété et se complurent à entendre de sa bouche et sur les lieux mêmes le récit de l'apparition, qu'elle avait fait tant de fois au cours de son existence.

Elle vient de mourir subitement ; mais les détails de la fin de sa vie sont des plus édifiants. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que, comme Maximin, elle est morte dans la foi très vive à ce grand Evénement, dont les deux enfants furent à la fois acteurs et témoins et dont le Dauphiné est la suprême honneur d'être le théâtre ; la foi à cette apparition qui fut l'une des plus grandes actes de la Miséricorde de la bonté de Dieu et de l'amour de la Vierge Marie pour la France, et qui est sauvé notre Pays des malheurs qui ont fondu sur lui depuis lors et de la crise redoutable qu'il traverse, s'il n'est point détourné son oreille des solennels avertissements qui lui furent donnés par le Sinaï dauphinois, et qui, de là, retentiront sur la France et sur le monde.

Est-ce que les malheurs de la France, les ruines qui couvrent son sol, les événements plus redoutables qui se préparent, — les uns et les autres prédits par Notre-Dame de la Salette — ne vont pas enfin désiller les yeux des aveugles volontaires ?

Quoi qu'ils aient été dans la suite, les bergers de la Salette ont accompli leur mission. Ils ont fait passer au peuple le message de la Salette. Leur devoir est rempli. Quand donc la parfaccomplira-t-il le sien et reviendra-t-il résolument à la loi divine dont l'accomplissement seul fait le bonheur et le salut des peuples, et assure la grandeur et la prospérité des nations ?...

# GAZETTE du NORD

On annonce la mort :

A DOUAI, de madame Fidon, née Eugénie Boeck, décédée le 15 janvier, à l'âge de 38 ans.

Ses funérailles auront lieu mardi à 11 h. du matin en l'Eglise Saint-Jacques.

— A SIN-LE-NOBLE, de M. J.-B. Lamendin, porion retraité des Mines d'Aniche, décédé mercredi dernier, à l'âge de 70 ans, des suites d'une congestion pulmonaire.

C'est une physionomie bien populaire et très sympathique qui disparaît. M. Lamendin avait fait partie jadis de ce groupe d'ouvriers jeunes et excellents ouvriers que M. Wuillemin avait amenés et fixés à Sin-le-Noble, lors du premier essor des mines d'Aniche. Homme du devoir, très dévoué à la Compagnie et très bon pour ses camarades et ses subordonnés, J.-B. Lamendin n'avait que des amis.

Il était franchement et profondément religieux, et aucune considération, aucun obstacle ne l'aussent jamais fait manquer à la pratique de ses devoirs de chrétien. Membre de toutes les œuvres paroissiales, il était surtout attaché à la Société Sainte-Cécile, où son entrain, sa bonne humeur, sa cordialité enivra tous le faisaient aimer et rechercher.

Les funérailles de cet homme de bien, ont eu lieu vendredi, à 9 heures, en l'église de Sin-le-Noble, au milieu d'une nombreuse assistance. Au cimetière, M. Dillenseger, secrétaire de la Société Sainte-Cécile, lui a adressé, en termes émouvants, un suprême adieu.

— Samedi ont eu lieu en l'église de RAISMES, les funérailles de M. Léonard Delfort, clairon de la compagnie des sapeurs-pompiers de Raismes, depuis plus de 25 ans, membre du Comité du syndicat indépendant des mineurs d'Anzin, membre de la Société de secours mutuels l'Union Saint-Nicolas.

Une affluence très considérable avait tenu à accompagner à sa dernière demeure cet honnête ouvrier qui venait, durant plus de trois mois, de supporter patiemment et chrétiennement les plus pénibles souffrances.

Les diverses sociétés dont le défunt faisait partie avaient envoyé une délégation avec leur drapeau ; assistaient également en corps : la compagnie des sapeurs-pompiers et la musique de Raismes qui, durant le long parcours de la maison mortuaire à l'église a joué des airs funèbres.

Sur le cercueil avait été placé le clairon du défunt.

Les coins du poêle étaient tenus par le président de la musique et un conseiller municipal de Raismes, par un officier de sapeurs-pompiers de Beuvrages, et le secrétaire de l'Union Saint Nicolas.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

# LE VOL SACRILÈGE
## *de la nuit de Noël*
## A L'ÉGLISE DU BLANC-FOUR
## à Roncq

### Grandiose cérémonie de réparation

Dans la nuit de Noël, l'église Saint Roch était cambriolée. Le vol masquait vraisemblablement un lâche sacrilège : avec les vases sacrés dont la valeur vénale était de peu d'importance, trois cents Hosties consacrées étaient emportées par les bandits.

Ce forfait incroyable nécessitait, de la part de nos concitoyens, si attachés à la religion, un acte de réparation digne d'eux. Il a eu lieu hier, dimanche, et a été grandiose, tant par le témoignage de foi ardente donné au Saint-Sacrement que par le très grand nombre de fidèles qui y ont participé.

Les hommes composaient les neuf dixièmes de l'assistance. Leur attitude signifiait, clairement leur volonté chrétienne de tout affronter plutôt que de tolérer la moindre atteinte au tabernacle.

De Tourcoing, trois cents hommes, précédés de la bannière de l'Association de l'Adoration Réparatrice, vêtue de crêpe, dans un silence recueilli, viennent prendre place à côté des habitants du Blanc-Four. Viennent ensuite, de Lisselles, un groupe de cinquante ; de Roncq Saint-Piat, un autre groupe de cent cinquante.

M. le chanoine Debrabant, doyen de Notre-Dame, préside la cérémonie assisté de MM. Lyppens, vicaire à Lisselles et Vanthuyne, vicaire à Saint Piat. Dans le chœur de l'église se trouvent de grandes inscriptions portant ces mots : « Pardon, mon Dieu », « Pitié, mon Dieu ».

MM. Allard, curé de Roncq ; Bourgeois, curé de Sainte-Anne ; François Flipo, président du Comité du Blanc-Four ; Joseph Legrand, trésorier des Œuvres de Tourcoing ; Lepoutre, maire de Roncq entouré de MM. Leys et Delannoy adjoints et du presque tous les conseillers municipaux se trouvaient dans l'assistance.

La maîtrise de la paroisse, sous la direction de M. Delahoutre, a chanté les vêpres. Après le *Magnificat*, M. le doyen est monté en chaire et a prononcé une allocution que nous résumons.

### *Allocution de M. le chanoine Debrabant*

Le jour de Noël, qui devait être un jour de grande joie, s'est transformé pour la paroisse Saint-Roch en un jour de deuil inexprimable.

Les misérables qui ont ici profané le Sainte-Hostie, savaient bien qu'ils s'attaquaient à Dieu lui-même, à Jésus, dans son immense amour pour nous.

M. le doyen déclare que cet attentat et les autres du même genre sont le résultat de la lecture des mauvais journaux ; l'homme sans religion s'abandonne ensuite à tous ses mauvais instincts et devient capable des crimes les plus abominables.

Défiez vous donc des mauvais journaux, poursuit il, car ils inoculent peu à peu le poison de l'irréligion. Gardez vous de dire que le mauvais journal que vous lisez ne fait pas de mal ; autant vaudrait dire que le poison que vous prendriez journellement à petite dose n'entraînerait pas le déchéance de votre santé :

M. le Doyen parle ensuite des philosophes de cabaret qui ont le prétention de juger le religion. Il recommande aux parents de veiller sur leurs enfants avec grand soin : c'est par de petits vols qu'ont commencé tous les grands criminels.

Le crime que nous déplorons a jeté la consternation dans tout le décanat de Notre-Dame et les actes de réparation se sont multipliés dans toutes les églises. Mais ce qui a été fait a été insuffisant à un crime si abominable ; il fallait une réparation publique et solennelle. Tel est le motif pour lequel vous êtes assemblés en aussi grand nombre. Que vos cœurs s'élèvent vers Jésus et lui adressent des actes de contrition, d'amour et de pardon.

Nous demandons pardon pour les malheureux qui se sont rendus coupables du forfait. Nous sommes tous solidaires les uns des autres ; les crimes des méchants nous exposent, nous aussi à des malédictions. C'est pour les éloigner que tous ensemble nous allons par nos supplications implorer le pardon et la pitié de Dieu.

### La Procession

Après cette allocution, une procession d'hommes portant des flambeaux se déroule autour de l'église au chant du *Parce Domine* interprété avec une ferveur et une vigueur impressionnantes.

M. l'abbé Leman, curé de la paroisse, monte ensuite en chaire et lit un acte de réparation au milieu d'une pieuse attention et du plus profond silence qui n'est interrompu que par les invocations de « Pardon Seigneur, pardon ».

Cette imposante cérémonie laissera des traces profondes dans la mémoire des fidèles qui y ont participé avec un élan de foi digne de la chrétienne population de Roncq.

*Voir en deuxième page les Dépêches de la Nuit*

# L'ACTION LIBÉRALE POPULAIRE
## à Comines

La Section cominoise de l'Action Libérale Populaire a inauguré, hier, son nouveau local, rue d'Harlopin, au *Cheval volant*, une belle et spacieuse salle de deux cents mètres carrés, où, dès trois heures et demie, un millier d'électeurs se trouvaient réunis.

Sur l'estrade avaient pris place MM. Lévin Bassebroucq, ancien maire ; Charles Catteau, ancien adjoint ; Louis Lambin, conseiller d'arrondissement ; Alix Ghestem, conseiller général ; Charles Schouteeten, Charles Lecomte, Louis Bouriet, conseillers municipaux de la minorité ; Louis Sion, conseiller d'arrondissement ; Emile Barrois-Lepers, conseiller général ; Jean Vermès, Désiré Montaigne, anciens conseillers municipaux ; Jules Lambin, Antoine Dalle, de Bousbecque, etc., etc. A côté de M. Louis Froidure, président de la section, étaient assis MM. Jean Plichon et Groussau, les deux vaillants députés du Nord.

### Allocution de M. Louis Froidure

M. Louis Froidure prononce le premier quelques mots. Il adresse d'abord ses vifs remerciements à la famille à la générosité de laquelle est due la construction de la nouvelle salle, puis il félicite les électeurs qui ont récemment choisi comme mandataires au Conseil général et au Conseil d'arrondissement MM. Alix Ghestem et Louis Lambin. Il salue MM. Groussau et Plichon, dont il dit l'excellente besogne à la Chambre des députés et termine en donnant lecture d'une lettre d'excuses de M. Dansette, ancien député de la circonscription, retenu par un deuil récent.

### Allocution de M. Louis Lambin

L'allocution de M. Louis Lambin est chaleureusement applaudie, comme l'a été celle de M. Froidure.

Nous avons plus d'exigences aujourd'hui, dit-il, que n'en avaient nos ancêtres. Ils se contentaient, pour leurs réunions, de leurs places publiques ; il nous faut maintenant de belles salles comme celle-ci. Nous n'en ferons pas pour cela moindre besogne, au contraire, et comme ils ont dû chasser les Hurlus, nous saurons bouter dehors les partisans de la politique néfaste actuelle.

Un député disait naguère qu'il faudrait afficher la Déclaration des Droits de l'Homme sur le dos du Président du Conseil. Je demande qu'on commence par l'afficher ici, pour qu'on y puisse constater jusqu'à quel point le Gouvernement, qui s'en réclame, y a failli.

Notre parti, le parti républicain libéral, est un parti de défense et d'initiative. Nous voulons le respect des convictions religieuses, le respect des libertés publiques, l'amour de la patrie.

J'aime bien mieux un homme qui ne va pas à l'église, mais qui est libéral, parce qu'il respecte les convictions des autres, qu'un homme qui ne manque pas les offices mais qui ne se fait pas faute ensuite d'immoler des victimes sur les bûchers préfectoraux. (Applaudissements).

Déjà la liberté d'association est compromise, nous voulons le recouvrer ; nous voulons défendre ce qui reste de la liberté d'enseignement et la restaurer tout entière ; nous voulons empêcher qu'on porte la plus légère atteinte à la liberté de la presse et aux autres libertés nécessaires.

Enfin, nous ne sommes pas partisans des théories creuses des internationalistes. Nous sommes Français et nous aimons la France, parce qu'il n'y a eu monde aucun pays qui par son histoire ressemble à la France, parce qu'il n'y a aucun pays qui lui puisse être comparé.

Une salve d'applaudissements salue la fin de ce discours, puis M. Alix Ghestem se lève à son tour.

### Allocution de M. Alix Ghestem

Le sympathique conseiller général félicite le comité du Comines du résultat obtenu, à savoir la formation et la constitution d'une section vivante et agissante de l'Association républicaine libérale. Il faudrait que pareille organisation du Comités se fasse dans tout le canton, dans toute la circonscription, sans en excepter une commune. Il est temps de profiter du moment de répit qui nous est laissé jusqu'aux prochaines élections.

M. Alix Ghestem remercie M. Froidure de l'invitation qui lui a été faite d'assister à l'inauguration de la nouvelle salle. Il se déclare heureux d'avoir pu apporter en même temps qu'un témoignage de sympathie aux électeurs de Comines, ses plus sincères remerciements pour l'appui qu'ils ont donné à sa candidature au mois d'août dernier. (Vifs applaudissements).

### M. GROUSSAU

M. Groussau ne dit en ce moment que quelques phrases pour présenter son excellent ami M. Plichon et lui exprimer ses meilleurs remerciements d'avoir donné à Comines quelques instants de sa vie si occupée, d'avoir renoncé à une partie de plaisir projetée depuis longtemps pour venir porter la bonne parole et réchauffer les sentiments d'électeurs de sa circonscription, bien qu'il n'y eût aucun intérêt électoral immédiat (Applaudissements).

### *Discours de M. Plichon*

Pendant plus d'une heure, M. Plichon tient alors l'assistance sous le charme de son éloquence.

Je me demandais, dit-il, ce que je pourrais bien vous exposer et je me disais qu'il me serait souverainement agréable de vous annoncer la culbute du ministère. J'étais encore à la Chambre à une heure, ce matin. Le ministère était en deuil à ce moment. Il l'est sans doute plus encore maintenant et je salue avec joie la délivrance du pays de ce gouvernement de persécution, de désorganisation, de délation (Bravos). Oui, le ministère Combes a désorganisé l'armée et la marine, il a porté la honteuse mouchardise dans ce que la France a de plus précieux, il a persécuté des hommes et des femmes, des religieux et des religieuses, des enfants, des pères et des mères de famille.

Mais est survenu, comme aux jours de l'automne monte le brouillard, un sentiment de dégoût des quatre coins du pays, du dégoût qui emporte aujourd'hui ces gens-là ! C'est du Nord qu'est venu le bon exemple et Comines n'a pas été au dernier rang, en faisant sans bruit de bonne besogne aux élections pour le Conseil général et le Conseil d'arrondissement et aux élections législatives. (Applaudissements.)

Je vous adresse à tous, à M. Froidure en particulier, de sincères félicitations. Félicitations pour avoir conduit au Parlement M. Groussau qui en est une des gloires, qui s'y est de suite affirmé par son autorité, par son caractère, par son savoir, par son intelligence, qui y a conçu l'affection de ses amis et le respect de ses adversaires.

Et maintenant faut-il vous dépeindre la situation ? Feut-il vous dire encore une fois combien les hommes qui nous gouvernent, qui nous gouvernaient, ont menti à leur programme ?

Ils avaient promis la liberté. Jamais à aucune époque, dans aucun pays, on n'a eu moins de liberté qu'en France aujourd'hui. Jamais l'arbitraire n'a régné comme de ce temps. Jamais on n'a vu, comme à l'heure actuelle, les amis d'un bloc — et quel bloc ! — faire tout ce qu'ils veulent, alors qu'il n'est pas permis à leurs adversaires de faire même les choses les plus légales.

FEUILLETON N° 26

# LE CONTUMAX

*Par Raoul de Navery*

— Je vais te manquer, me dit-il, les soins de la fabrique retomberont sur toi seul ; poursuis la vie que je me suis tracée ; travaille sans fin à l'amélioration du sort de l'ouvrier, au développement de son intelligence, à la pureté de ses mœurs. J'ai fait de toi un homme selon mon cœur ; je t'ai pétri à ma guise, et tu perfectionneras ce que j'ai commencé.

— Allez-vous donc maintenant me quitter ? demandai je rempli d'anxiété.

Il sourit tristement.

— Oui, je vais te quitter ; mais, auparavant, je voudrais assurer le bonheur des deux êtres que j'aime le plus au monde : toi et ma chère Auy. Va dire à son père qu'il te la donne pour femme ; ajoute que c'est mon désir suprême, que c'est ma volonté dernière, aussi sacrée que le vœu d'un mourant.

Norbert s'arrêta un moment ; puis il reprit :

— Voilà pourquoi j'ai trouvé le courage de venir vous trouver, après m'être tu si longtemps, de vous révéler mon cœur si longtemps déchiré par l'angoisse, et de vous répéter ce qui est le désir, l'ordre de Samuel.

Le jeune homme n'avait point entendu ouvrir la porte de la chambre, et ce fut avec un saisissement profond qu'il vit tout à coup debout, à côté de l'aveugle, Auy, pâle comme un marbre, qui l'écoutait la tête baissée.

— Vous me faites grand honneur, monsieur, lui dit-elle, de ma souhaiter pour femme. Si j'avais cru pouvoir disposer de moi, j'aurais accepté la main d'un homme tel que vous ; mais, croyez-le, j'ai subi trop d'épreuves pour espérer jamais goûter la félicité en ce monde. Si mon père m'accorde à ma tendresse, j'irais cacher ma vie dans un couvent pour toujours. Répétez ces paroles à celui qui vous envoie, en ajoutant que je ne cesserai de faire des vœux pour lui.

Auy sentit faiblir sa voix ; deux grosses larmes roulèrent sur ses joues et elle rentra dans sa chambre.

### CHAPITRE XXII

### Le Testament

En attendant annoncer le Procureur de la République, Samuel se leva, pâle, mais résolu. Il offrit un siège au magistrat et se tint debout devant lui, comme s'il n'osait prendre place à ses côtés.

M. Valfond tire de son paletot un portefeuille gonflé de papiers, qu'il choisit et tria avec soin, puis ouvrant une feuille couverte de notes et de chiffres, il parut les étudier, et demanda ensuite en négociant :

— Vous ne m'attendiez pas sitôt, n'est-ce pas ?

— Vous vous trompez, monsieur, répondit le faisceur d'une voix grave, depuis longtemps je savais que j'aurais l'honneur de vous voir.

— Vous me rappelez, répliqua le magistrat avec vivacité, que j'aurais dû m'occuper déjà de cette affaire, mais vous ignorez quelle est la multiplicité de mes occupations ; en dépit de mon zèle et de mon activité, je demeure souvent au-dessous de ma tâche.

— Vous êtes seul à le penser, monsieur, fit Samuel en s'inclinant.

— Et cependant, reprit M. Valfond, quoi de plus intéressant que la protection accordée à l'enfance, que la préservation d'êtres nativement bons, doux et honnêtes, et qu'un dangereux contact pourrait pervertir ! C'est une grande et généreuse pensée que celle qui vous porte à fonder un orphelinat agricole pour les petits abandonnés.

Samuel regarda attentivement le magistrat, afin de lire dans son regard le fond de sa pensée, mais celui-ci, très occupé des notes étalées devant lui, gardait en ce moment le front baissé.

— Nous avons, dit le magistrat, ninquante enfants voués certainement au malheur et peut-être à l'infamie. Pouvez vous tout de suite leur offrir un asile ?

— Je me suis rendu acquéreur dans une partie de la Sologne, qui est presque un désert, de terrains considérables : trois cents hectares environ. On y a bâti une ferme aménagée en vue de notre colonisation. Un ancien capitaine, un laboureur dont l'honnêteté ne fait pas un doute, un ébéniste distingué et des serviteurs en nombre suffisant attendent vos ordres plus que les miens. L'œuvre entreprise donnera le double résultat d'occuper, d'instruire des enfants dont, sans nous, la vie serait peut-être une longue série de souffrances et de fautes, puis de rendre à la culture et, par conséquent, à la fortune publique des terrains incultes perdus pour le pays. Dans les parties sablonneuses, nous planterons des pins qui croîtront à merveille ; avant vingt ans cette forêt possédera une grande valeur. Toutes les terres pouvant être ensemencées donneront du blé ; des potagers fourniront du légumes le personnel de la maison. Nous élèverons les bœufs, les moutons, la volaille, nécessaires à la consommation des colons ; en somme, ces enfants coûteront peu, grâce à une sage administration.

— La vôtre, je l'espère... dit le magistrat.

— Qu'importe, monsieur, pourvu que l'homme chargé de remplir ce mandat soit probe et dévoué. Il ne me suffira point qu'il possède des qualités d'intégrité : je le veux bon jusqu'au fond de l'âme, et pris d'une invincible pitié pour les enfances délaissées. Il doit posséder une charité inépuisable, découlant d'un cœur qui a saigné, afin que la souffrance d'autrui le trouve plus pitoyable. Chaque âme d'enfant devra lui sembler le plus précieux des trésors : il le surveillera avec une sollicitude véritablement paternelle. Quel bien nous réaliserons, et presque sans effort ! Quelle joie de se répéter à la fin de la journée : « Mon œuvre est en bonne voie, Dieu la protège et Dieu me bénit ! »

— Nous chercherons cet homme, répondit M. Valfond. Vous avez raison ; ceux qui ont souffarts se montrent plus indulgents et plus pitoyables que les autres : peut être vous aiderai-je dans ce choix. Je vous crois trop intelligent pour garder des préjugés ; quant à moi, j'estime assez haut le repentir pour le faire l'égal de l'innocence.

Une rougeur ardente envahit subitement le front de Samuel.

— L'homme que vous me présenterez est d'avance certain d'être accepté.

Le magistrat traça rapidement une note au crayon.

— Il faut que vous soyez bien riche, reprit-il, pour avoir déjà foulé tant de choses. J'ai visité le village d'Eden : quelle création admirable ! Ceux qui l'habitent vous doivent non seulement le bonheur matériel, mais encore cette satisfaction intime découlant des heures bien employées, du travail honnête, des tendresses permises. Je suis certain que dans vos ateliers on n'a jamais su ce que c'est qu'une grève. Les femmes de vos ouvriers sont laborieuses, leurs filles modestes ; l'école marche admirablement, et les vieillards invalides des ateliers vivent heureux en attendant l'heure du quitter ce monde. Je sortis du village d'Eden profondément touché : il me parut que vous aviez fait une grande œuvre, et que désormais vous pouviez considérer votre existence comme suffisamment remplie. La perpétuité de vos fondations est assurée, je pense, grâce à un placement spécial ?

— Oui, monsieur, un placement de deux millions.

— Puis-je vous demander ce que vous consacrerez à la ferme de Sologne ?

— Mes deux derniers millions. Ma part de bénéfices dans cette maison suffira pour me faire vivre. J'ai fait du Norbert mon associé ; la fabrique marche d'une façon admirable ; les terres sont payées, j'ai lieu de croire que tout ira bien ; ma présence n'est plus indispensable à l'œuvre. Suffisez à tout, monsieur, et vous trouverez des coopérateurs dignes de toute confiance.

— Mais, demanda le magistrat, pourquoi semblez-vous toujours vous désintéresser de votre œuvre.

— Je ne crois à rien de stable dans la vie, monsieur.

— Vous avez donc beaucoup souffert ?

— Beaucoup.

En ce moment on entendit crier dans la rue, au-dessous des fenêtres du bureau de Samuel :

— La bande de Neuilly... Arrestation de Jean Mioche, le nouveau Cartouche, révélations effroyables... Achetez les nouvelles du jour, dix centimes, deux sous.

Le faisceur se leva brusquement, et, la main appuyée sur son bureau, il écouta le colporteur répétant son annonce d'une voix traînante et nasillarde.